



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

31 janvier 2025

# LANCEMENT DES TROPHÉES DES COMMUNES D'ÎLE-DE-FRANCE ENGAGÉES POUR LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

**Cette année, l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) lance, en partenariat avec l'ADEME Île-de-France et l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS), les Trophées des communes d'Île-de-France engagées pour la santé-environnement.**

La santé environnementale impose d'agir sur les facteurs environnementaux qui influent sur l'état de santé des populations : qualité des eaux, des sols, de l'air intérieur et extérieur ou bien les nuisances sonores. On estime qu'environ 25 % de l'état de santé des habitants est déterminé par des facteurs environnementaux.

En raison de leurs localisations, de leur histoire et de leurs modes de développement, les communes sont plus ou moins exposées aux nuisances et aux risques qui peuvent impacter la santé des habitants. La santé environnementale est un enjeu pour les territoires dans la mesure où les élus doivent identifier, proposer et mettre en place des solutions pour prévenir les risques pour leurs concitoyens.

En Île-de-France, l'enjeu de la santé environnementale est particulièrement important au regard de l'exposition des Franciliens : habitats anciens et dégradés, des expositions aux bruits, pollutions atmosphériques, densité urbaine, sites et sols pollués, pollution lumineuse... A titre d'exemple, la première [cartographie croisée des pollutions de l'air et sonores](#) publiée par Airparif et Bruitparif en mai 2024 indique que près de 9,7 millions de franciliens, soit 80 % de la population, seraient exposés simultanément à des niveaux de pollution atmosphérique et sonore qui « excèdent fortement » les recommandations de l'[Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#).



Agir en faveur de la santé-environnement nécessite de mobiliser de nombreux leviers dont une grande partie repose sur les compétences du bloc communal : urbanisme, logement, aménagement du cadre de vie, pollutions atmosphériques et sonores, densité urbaine...

**C'est pour répondre à la nécessité d'intégrer les collectivités territoriales aux stratégies d'actions dans le domaine de la santé-environnement qu'a été élaboré le 4<sup>e</sup> Plan régional Santé-Environnement, réalisé conjointement par l'ARS Île-de-France, la préfecture de Région et la Région Île-de-France.** Ce document précise au niveau francilien la stratégie à mener pour prévenir les risques sur la santé humaine liées à l'environnement.



**Les communes s'engagent avec force, depuis de nombreuses années, pour déployer des dispositifs destinés à réduire l'exposition de leur population aux pollutions ou risques sanitaires liés à l'environnement.** En 2024, le Trophée des collectivités franciliennes engagées pour la qualité de l'environnement sonore, copiloté par Bruitparif, la Région Ile-de-France et l'AMIF, a récompensé les communes franciliennes qui portaient des actions pour lutter contre la pollution sonore.

**Les Trophées des communes d'Île-de-France engagées pour la santé-environnement s'inscrivent dans la continuité de ce projet** en ouvrant de manière plus large à la valorisation d'initiatives des communes et intercommunalités menant des actions et une politique locale en matière de santé-environnement.



Les Trophées santé-environnement répondent à trois objectifs :

- 1 **Valoriser les communes engagées en matière de santé-environnement et mettre en lumière leurs actions ;**
- 2 **Partager les bonnes pratiques dans l'optique d'inspirer toutes collectivités qui souhaiteraient s'engager dans une démarche de santé-environnement ;**
- 3 **Contribuer à vulgariser le principe de santé environnementale pour rendre accessibles ces politiques publiques sur notre territoire.**

**L'appel à projet sera lancé le 31 janvier 2025 jusqu'à la clôture des candidatures le 24 mars 2025.**

**Les prix seront répartis en fonction de 5 catégories :**

- catégorie N°1 : Communes de moins 10 000 habitants
- catégorie N°2 : Communes entre 10 000 et 30 000 habitants
- catégorie N°3 : Communes entre 30 000 et 100 000 habitants
- catégorie N°4 : Communes de plus de 100 000 habitants
- catégorie N°5 : Intercommunalités



**Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie qui aura lieu à l'occasion du Salon de l'AMIF, les 3 et 4 juin 2025.**

Ces Trophées des communes d'Île-de-France engagées pour la santé-environnement sont organisés par l'AMIF, l'ADEME Ile-de-France et l'ARS Ile-de-France, en partenariat avec des structures expertes sur les liens entre santé et environnement et qui proposent des outils ou un accompagnement aux collectivités territoriales pour agir localement en matière de santé-environnement.



**Lien pour accéder au dossier de candidature en ligne**

## Membres du jury :

**Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) • ADEME Ile-de-France • Agence régionale de Santé Ile-de-France (ARS)**

**Airparif • Banque des territoires • Bruitparif • Union des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'Ile-de-France • Cerema • Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) • Ekopolis • Élus santé publique & territoires (ESPT) • France Nature Environnement • Région Ile-de-France • Ile-de-France Santé Environnement (ISEE) • Santé publique France.**

## À propos de l'ADEME IDF

L'ADEME est un opérateur de l'État qui couvre un large spectre de thématiques autour de la transition écologique. La Direction Régionale IDF se structure notamment autour de trois pôles que sont la transition énergétique, l'économie circulaire et les déchets ainsi que les territoires durables. On y retrouve les sites et sols pollués, la qualité de l'air, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, les mobilités, l'urbanisme favorable à la santé, etc. L'ADEME - agence de la transition écologique - soutient ainsi la transition écologique de toutes et tous, en particulier des entreprises, institutions et collectivités territoriales, à travers ses dispositifs d'aides et expertises ciblées par thématiques. Elle définit notamment une « offre collectivités » visant à informer, former, outiller les communes et intercommunalités sur les thématiques de transition écologique.

## À propos de l'ARS IDF

L'Agence régionale de santé Ile-de-France a pour mission de définir et de piloter la politique de santé dans la région francilienne. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son action vise à rendre le système de santé plus efficace et à répondre au plus près aux besoins des 12 millions de Franciliens, dans tous les territoires. Véritable feuille de route élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs de santé de la région, le Projet régional de santé 2023-2028 (PRS3) structure l'action de l'Agence autour de grandes priorités et thématiques médicales, sociales et environnementales.(iledefrance.ars.sante.fr)

## À propos de l'AMIF

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est, depuis plus de 30 ans, au service des communes de la Région capitale. Elle permet aux maires, acteurs de la République du quotidien, de porter auprès de pouvoirs publics, leurs préoccupations ou obstacles rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions. Ce rôle fondamental joué par l'AMIF explique sans nul doute sa pérennité et son attractivité qui n'a cessé de croître, puisque plus de 80% des communes franciliennes sont aujourd'hui membres de l'Association.

## À propos du Salon de l'AMIF

Le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est le premier rendez-vous régional qui réunit tous les grands acteurs publics et privés du territoire francilien, avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales. Au cœur de cet événement, l'engagement constant des Maires et des élus locaux en faveur de l'innovation, des technologies et de l'aménagement du territoire est mis en valeur grâce aux échanges vertueux entre décideurs publics et entreprises privées.

### CONTACTS PRESSE

#### AMIF

Aude Goblet  
07.88.32.45.14  
agoblet@amif.asso.fr

#### ADEME IDF

Marion Guerout  
01.49.01.45.55  
marion.guerout@ademe.fr

#### ARS IDF

ars-idf-service-presse@  
ars.sante.fr